

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 35
Votes exprimés : 28
POUR : 28
CONTRE : 0
Abstentions : 7
Date de la convocation :
26 mars 2024
Date d'affichage :
26 mars 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET - Daniel RAVERAT, absent excusé (représenté par Benjamin RAVERAT) - Nadine LEGENDRE - Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE - Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER - Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD - Pierre-Yves ROY - Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL - Christophe GENTIL - Rémy VIDAL, absent excusé (pouvoir à Stéphane MOREL) - Stéphane BARDOUX - Sandra PICART - Jean-Michel SABAN - Clément POINTEAU - François CAMBURET - Xavier COURTOIS - Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER, absent excusé (pouvoir à Annie ROUSSEAU) - Marcel GEORGES - Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS - Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN - Michel CODRAN -

Absents excusés : Gilles SACKEPEY - Nathalie LABOSSE - Daniel SIMONNET - Catherine VERNEAU - Philippe LARDIN - Claude CATRIN - Christophe CHEYSSON - Pierre NOIROT -

Absents : Evelyne CALLEJA - Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC - Frédéric CARRE -

Secrétaire de séance : Nadine LEGENDRE -

Objet de la délibération

**PROJET CENTRALE SOLAIRE DES PLATEAUX DU SEREIN
SUR LA COMMUNE DE SANTIGNY
AVIS**

Monsieur Pierre-Yves ROY ne participe pas au débat et au vote.

Le Président explique que La Société ABO WIND a déposé trois demandes de permis de construire sur la commune de SANTIGNY, en vue de l'implantation de centrales photovoltaïques au sol.

Le projet dénommé « Centrale solaire des plateaux du Serein » concerne une superficie totale de 34 ha clôturés. Voici ses caractéristiques :

- Situation : Nord de la commune, aux abords du tracé de la LGV,
- Nombre d'exploitants concernés par le projet final : 3,
- Répartition sur 3 ilots,
- Projet agricole : Elevage ovin.
- Puissance totale du projet : 31 MWc, équivalent à la consommation de 20 750 personnes.

La Communauté de Communes est sollicitée pour donner son avis sur ce projet, dans un délai d'un mois.

Madame Sylvie CHARPIGNON ne participe pas au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, par 28 voix POUR et 7 abstentions (Guy GUENIFFEY, Bruno CHARMET, Christophe GENTIL, Michel CODRAN, François CAMBURET, Florian FRAYER, Stéphane BARDOUX),

EMET un avis favorable sur le projet de la centrale photovoltaïque des plateaux du Serein situé sur la commune de SANTIGNY.

CHARGE le Président de notifier cet avis à la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nadine LEGENDRE



Le Président,
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE 15/04/2024

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2024

Application agréée E-legalite.com